

HAMELIN, Marcel, éd., *Les Mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942)*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1967. 374 p. \$6.75.

René Durocher

Volume 21, numéro 4, mars 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302739ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302739ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Durocher, R. (1968). Compte rendu de [HAMELIN, Marcel, éd., *Les Mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942)*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1967. 374 p. \$6.75.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 21(4), 844–847. <https://doi.org/10.7202/302739ar>

HAMELIN, Marcel, éd., *Les Mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942)*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1967. 374 p. \$6.75.

Le sénateur Dandurand a commencé sa carrière politique au temps de l'affaire Riel et l'a terminée près de soixante ans plus tard au milieu de la seconde guerre mondiale! Carrière exceptionnelle par sa durée, mais plus encore par la qualité de l'homme que ces *Mémoires* nous permettent de découvrir et les multiples facettes de son action: organisation politique, participation à des œuvres philanthropiques et culturelles, politique provinciale, fédérale et internationale.

En 1896, le jeune Dandurand participe très activement, à titre d'organisateur politique du district de Montréal, à la

victoire de Laurier et, l'année suivante, à celle de son beau-père F.-G. Marchand. Madame Dandurand, fille du nouveau premier ministre du Québec, journaliste et écrivain qui ne manquait ni d'ambition ni d'audace, décroche pour son mari un siège au Sénat. L'A., qui n'en espérait pas tant à trente-six ans, reconnaît très volontiers le rôle déterminant de son épouse qui a su organiser une campagne de presse en sa faveur puis obtenir le consentement de Tarte et de Laurier. Madame Dandurand, femme énergique, intelligente et spirituelle, a laissé, nous dit l'éditeur, un journal intime couvrant la période 1879 à 1900. Nous espérons que M. Hamelin saura convaincre la famille Dandurand de publier, au moins en partie, ce document qui ne serait probablement pas sans intérêt pour les historiens.

C'est ainsi que, pendant quarante-trois ans, Raoul Dandurand siégera au Sénat. En 1905, il en devient président et peu après abandonne la pratique du droit pour se consacrer entièrement à la politique. En 1922, il devient leader du gouvernement à la Chambre Haute et ministre dans tous les cabinets formés par Mackenzie King jusque'en 1942.

La carrière du sénateur, formé à l'école de Laurier, se déroulera sous le signe de la conciliation. On peut toujours compter sur lui pour maintenir l'unité du parti, favoriser d'étroites relations entre le gouvernement libéral d'Ottawa et celui du Québec ou encore pour faire accepter par les autorités religieuses certaines idées jugées radicales. Plus encore, il tentera avec un zèle infatigable d'expliquer le Canada français aux Anglo-Canadiens et à tout étranger désireux de se renseigner.

Son intérêt pour l'étranger et ses qualités de diplomate en firent de 1924 à 1930 un digne et efficace délégué du Canada à la Société des Nations. Son élection à la présidence de cet organisme autant que l'attribution au Canada d'un siège au comité directeur de la S.D.N. témoignent de son habileté et de la popularité dont il jouissait à Genève. L'A. est un fervent internationaliste et il partage, avec quelques-uns des meilleurs esprits de son époque, certaines illusions généreuses qui s'écrouleront, comme château de cartes, dans la tourmente des années '30.

A la S.D.N. comme au conseil des ministres ou au sénat constamment il "sonne la note canadienne" et se définit comme "un Canadien tout court". L'A. combattra sans répit l'impérialisme anglais et les "directeurs de l'empire" qui nous traitent en "coloniaux". Il s'intéresse d'autant plus à la politique internationale qu'elle constitue pour lui un moyen privilégié de favoriser

l'évolution du Canada vers l'indépendance. "Le Canada a pénétré dans ce domaine de sa propre volonté, poussé par l'instinct de tout être qui se développe normalement et laisse tomber les liens qui protégeaient son enfance et sa jeunesse" (p. 350). L'A. qui ne prisait guère la doctrine de ceux qu'on appelait les nationalistes (p. 144) n'en partage pas moins avec eux le grand rêve d'un Canada indépendant. Pour lui, comme pour les bourassistes, il importe de tout mettre en œuvre pour atteindre le plus tôt possible cet objectif car "il nous arrive de nous demander si seule l'indépendance totale du Canada n'établira pas, dans les esprits comme dans les lois, cette absolue égalité qui doit régner entre tous les membres d'une même nation" (p. 230).

Egalité des individus mais non des collectivités car, en bon démocrate, il considère que la minorité doit s'incliner devant la majorité.

La Confédération a assuré aux nôtres des avantages qui sont loin d'être négligeables; mais dans certains domaines où la pensée et les traditions de notre province nous sont spéciales, il nous faut accepter et subir la volonté de la majorité, même lorsque ses sentiments et ses intérêts sont à l'encontre des nôtres (p. 157-158).

Avec une telle conception du fédéralisme il n'est pas surprenant d'entendre l'A. dire à Bourassa qu'il n'y a qu'un parti libéral tant à Ottawa qu'à Québec avec un seul chef: Laurier (p. 143). De là aussi, le bilinguisme comme marque de supériorité des Canadiens français, le désir d'un drapeau canadien, le "canadianisme tout court" (p. 363-365). On peut discuter la valeur de cette pensée politique mais non son importance pour la compréhension de notre passé. Pendant des décades, ce fut l'idéologie dominante du Canada français qui votait régulièrement pour le parti libéral qui véhiculait ces idées que nous expose l'A. dans ses *Mémoires*.

Le sénateur Dandurand nous raconte les principales étapes de sa vie politique, nous livre son témoignage sur certains événements importants de notre histoire et sur les hommes éminents qu'il a connus au cours de sa longue et fructueuse carrière. Cela est si intéressant que nous regrettons sa trop grande discrétion sur certains sujets ou certains hommes...

Contrairement à d'autres héritiers trop soupçonneux, les petits-enfants du sénateur n'ont pas craint de rendre public cet important document. C'est là une façon intelligente d'honorer la mémoire de leur grand-père et de servir leur pays. Il faut aussi les féliciter d'avoir confié ce travail à Marcel Hamelin.

L'éditeur, dans son intéressante introduction, nous présente le mémorialiste et nous fait l'histoire du document dont il devait préparer la publication. Il a dû choisir entre différentes versions, refaire le plan, apporter des coupures dans l'original, fusionner certains chapitres, etc. Dans l'ensemble, et en autant qu'on puisse juger par le produit fini, le travail de M. Hamelin paraît excellent.

RENÉ DUROCHER

Université de Montréal